



Bévilard, le 24 février 2023

Séance du Conseil général du 27 mars 2023

**6. Approbation d'un crédit complémentaire de
CHF 555'000.00 pour la rénovation du
bâtiment de Chemenay 11**

Rapport du Conseil communal

COMMUNE DE VALBIRSE

HANGAR POMPIERS / TRAVAUX PUBLICS

CRÉDIT ADDITIONNEL POUR LE PROJET DE RÉNOVATION



COMMUNE DE VALBIRSE

SERVICES TECHNIQUES

Rue Aimé Charpiloz 2

2735 Bévilard

Tél : 032 491 61 66

manuel.hennet@valbirse.ch

Bévilard, le 13.02.2023/MH

CONTENU

1 INTRODUCTION 2

2 METHODOLOGIE 2

3 HONORAIRES DE L'ARCHITECTE 2

4 TRAVAUX PREVUS..... 2

5 FINANCES 3

6 SUITE DU PROJET..... 4

7 CONCLUSION..... 4

1 INTRODUCTION

La Commission d'enquête parlementaire Chemenay (CEP) a rendu son rapport sur la manière dont a été conduit le projet de rénovation et d'agrandissement du hangar TP/CSP.

Elle a ensuite fait place à la Commission d'accompagnement (CA) afin de mener à bien la suite du projet et surtout de reprendre et terminer les travaux, stoppés depuis l'automne 2021.

Les travaux de la CA ont été présentés au Conseil communal, qui les a validés. L'exécutif présente désormais le crédit complémentaire au Conseil général.

2 METHODOLOGIE

Après que la CEP ait analysé les dépassements et leurs raisons, la CA a repris le projet à sa base, c'est-à-dire en auditionnant les utilisateurs de ce bâtiment. Un certain nombre de demandes ont été analysées et leur bien-fondé passé à la loupe. Elles avaient pour la plupart été mentionnées dans le rapport présenté au CG du 22.11.2021. Certaines avaient été écartées du projet de base par souci financier.

La plupart de ces demandes ont été jugées justifiées. L'exemple le plus parlant (et le plus coûteux) concerne la ventilation des vestiaires du CSP. De base, seul un extracteur d'air était prévu. Il est clair qu'au retour d'une intervention, l'humidité de ce local est forte avec les habits mouillés. La pose d'une aération dite « professionnelle » est donc nécessaire.

La CA a été très attentive à contenir les coûts. Un certain nombre d'économies ont pu être trouvées. On en veut pour preuve l'abandon de l'escalier Est dont la nécessité n'a pas été avérée.

Tous les travaux proposés ont fait l'objet d'une ou plusieurs offres contrôlées par l'architecte et préavisés par la CA.

Le Conseil communal a repris intégralement les propositions de la CA dont le crédit soumis au Conseil général.

3 HONORAIRES DE L'ARCHITECTE

Durant la période couverte par les travaux de la CEP et de la CA, l'architecte a fourni 818 heures de travail qui n'ont pas été facturées (taux horaire de CHF 100/heure, ce qui représente un montant de CHF 81'800.00). Ces heures concernent des travaux de correction d'éléments en cours, mais aussi des nouvelles demandes. Ces heures ne seront pas facturées et entièrement supportées par l'architecte.

La CA a demandé à l'architecte de faire une proposition d'honoraires couvrant son travail pour la fin du chantier. Elle s'élève à CHF 30'000.00 TTC et est forfaitaire.

4 TRAVAUX PREVUS

Ces travaux sont divisés en 2 catégories : ceux prévus dans le projet de base mais pas encore réalisés et ceux ajoutés ensuite :

Travaux prévus dans le projet de base	CHF
Portes métalliques (serrures compatibles KABA)	46'158.05
Détection incendie	8'903.30
Tuyau évacuation eau toit isolation à terminer	4'268.95
Ventilation WC	4'411.31
Locaux sanitaires	15'672.72
Isolation des conduites sanitaires	2'058.98
Câble chauffant pour conduites sanitaire	2'800.71
Porte coulissante TP branchement électrique	1'005.78
Obturations coupe-feu, mise en conformité du bâtiment	14'750.65
Porte de secours OUEST installer arrêt de porte	519.96
Finitions plinthes, remplir vide sous paroi	1'145.00
Réserve pour mousses de protections	750.00
Total	102'445.40

Travaux ajoutés	CHF
Fermeture du système de lavage (résistant à l'humidité)	15'440.55
Escaliers OUEST remplissage vide porte	1'333.05
Eclairage secteur TP	3'967.52
Peindre Fermacell local produits dangereux	0.00
Escaliers EST (barrière, escaliers, porte de secours, éclairage)	8'939.10
Esthétique béton façade nord	3'392.56
Fermeture joint coupe-feu	420.03
Locaux sanitaires réfections parois	12'526.19
Pose de WC et lavabo provisoire	160.00
Régulation aérochauffeurs	3'848.22
Escalier EST protéger les 2 côtés + allonger main-courante	9'606.82
Finition peinture, terminer embrasure	5'369.90
Local pompier éclairage partie pompiers	8'563.32
Local pompier installer prise au plafond avec enrouleurs 2x	1'790.86
Local pompier ventilation vestiaires hommes et femmes	52'631.19
Porte de secours OUEST installer garde-corps + tablette	3'408.70
Câble chauffant pour le toit	25'060.51
Plan de fermeture	10'047.50
Contrôle électrique	651.60
Nettoyage façade béton ouest	11'656.40
Remplacement garde-corps rampe d'accès ext.	15'802.30
Protéger angle garage CSP avec profilé métallique	516.00
Joint façade à colmater, forage sur dalle vestiaire à combler	430.80
Obturations 3x évidements au plafond	969.30
Réserve pour permis de construire	1'000.00
Honoraires architecte suite et fin mandat complémentaire	30'000.00
Réserve pour divers & imprévus	16'123.17
Réserve pour inflation	35'000.00
Local pompier installer porte ancien silo	3'899.00
Total	282'554.60
Total général des travaux encore à réaliser	385'000.00

5 FINANCES

En résumé, le financement de ce projet se présente ainsi :

Financement	CHF
Crédit voté par Conseil général le 11.06.2018	1'050'000.00
Crédit voté par Conseil général le 25.01.2021	250'000.00
Divers crédits votés par le Conseil communal en 2021/22	95'808.95
Total des crédits votés	1'395'808.95
Investissements	
Dépenses engagées et/ou payées	1'565'394.84
Travaux encore à réaliser	385'000.00
Coût prévisionnel total	1'950'394.84
Demande de crédit complémentaire	554'585.89

En vertu du cahier des tâches de la commission des finances, cette dernière aurait dû donner un préavis à l'intention du Conseil général. En raison de l'entrée en force récente de la répartition des dicastères, les cahiers des tâches ont dû être modifiés (changement d'intitulé des dicastères) et les partis politiques n'ont pas encore été sollicités pour présenter des candidates et candidats ; la commission n'est donc pas encore constituée et n'a pu se réunir.

6 SUITE DU PROJET

Si le crédit présenté au Conseil général est accepté, le Conseil communal adjudgera les travaux pour que ceux-ci puissent reprendre au terme du délai référendaire.

Sur le plan opérationnel, le Conseil communal souhaite que la CA puisse suivre les travaux avec l'architecte.

La fin des travaux est estimée à octobre 2023.

7 CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil communal invite le Conseil général à accepter un crédit complémentaire de CHF 555'000.00.

Au nom du Conseil communal

Le président

Le secrétaire